

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Objet : D743-2026 – Adoption du Budget Primitif 2026

LISTE DE PRÉSENCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 24 FÉVRIER À 19H00

Date de convocation : 13/02/2026	Membres présents : 30
Nombre de délégués en exercice : 55	Nombre de pouvoirs : 0
	Nombre total de votes : 30

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février à dix-neuf heures, le Comité du SIRYAE (syndicat mixte), légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la salle communale – 5 place du Village 78910 BÉHOUST.

Communes	Délégués	Présents	Absents
ANDELU	Bruno ECORCHEVELLE	X	
AUTEUIL-LE-ROI	Caroline MURET		X
AUTOUILLET	Geoffrey LECLERQ	X	
BAZAINVILLE	Sylvain GOEFFIC	X	
BAZOCHES-SUR-GUYONNE	Jean-Claude CLAIRET		X
BÉHOUST	Guy PÉLISSIER	X	
BEYNES	Patricia CHARTON		X
BOINVILLIERS	Pascal PESCH	X	
BOISSY-SANS-AVOIR	Julien ROUX-GOUDIN	X	
FLEXANVILLE	Didier SAUSSAY	X	
GALLUIS	Sébastien BOULANGER		X
GAMBAIS	Gérard FEYS	X	
GARANCIÈRES	Françoise MERIAUX		X
GOUPILLIÈRES	Stéphane JEAN		X
GROSROUVRE	Angèle LAINE		X
JOUARS-PONTCHARTRAIN	Thomas MANGELLE-TOUYA		X
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	Pascale BOURION		X
LE MESNIL-SAINT-DENIS	Éric LE LANDAIS	X	

LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Alain MOLL	Envoyé en préfecture le 03/03/2026 Reçu en préfecture le 03/03/2026 Publié le 03/03/2026 ID : 078-200063048-20260224-743_2026-BF	
LES MESNULS	Gérald BOHY		
LÉVIS-ST-NOM	Valérie ALLEAUME		X
MARCQ	Franck LEGRAND		X
MAREIL-LE-GUYON	Luc LASKRI	X	
MAREIL-SUR-MAULDRE	Nathalie CAHUZAC		X
MAULETTE	Marie-France ROBERT	X	
MÉRÉ	Simon COULOMBEL	X	
MILLEMONT	Jean-Michel CUISINIER	X	
MILON-LA-CHAPELLE	Pascal HAMON		X
MONTAINVILLE	Jean-Philippe PELE	X	
MONTFORT-L'AMAURY	Damien THEVIN	X	
NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU	Bruno CAUQUIL		X
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Denise PLANCHON	X	
ORGERUS	Dominique ARTEL	X	
OSMOY	Jérôme DURAND		X
PRUNAY-LE-TEMPLE	Guillaume MANGIN	X	
RICHEBOURG	Jean-François LEFEBVRE	X	
ROSAY	Jean-Pierre BILARD	X	
SAINT-FORGET	Marc GOURDON		X
ST-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	Jacques DELEPOULLE		X
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS	Claude HELIE	X	
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Ludovic GRANDJEAN		X
SAINT-REMY-L'HONORE	Gérard BUISSON	X	
SAULX-MARCHAIS	Claude PHILIPPE	X	
SEPTEUIL	Dominique RIVIÈRE		X
TACOIGNIÈRES	Thierry LEVACHER	X	
THOIRY	David RYBA		X
VICQ	Yann ROBERT	X	
VILLIERS-LE-MAHIEU	Didier JODIN	X	
VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC	Laurence BÂCLE	X	

RAMBOUILLET TERRITOIRES (Gambaiseuil - Le Perray-en-Yvelines - Les Essarts-le-Roi - Vieille-Eglise-en-Yvelines)	Roland BOSCHER	Envoyé en préfecture le 03/03/2026	
	Geoffroy BAX DE KEATING	Reçu en préfecture le 03/03/2026	
	Philippe GAULTIER	Publié le 03/03/2026	Berger Levrault
	François PETIPAS	ID : 078-200063048-20260224-743_2026-BF	
S.Q.Y. (Élancourt - Magny-les-Hameaux)	Frédéric PELEGRIN	X	
	Denis VERGNIAULT		X

Monsieur Dominique ARTEL, représentant la Commune d'ORGERUS, est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Objet : D743-2026 – Adoption du Budget Primitif 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2311-1 et suivants,

Vu le débat sur les orientations budgétaires en date du 10 février 2026,

Considérant que le budget doit être voté en équilibre réel avant le 30 avril 2026, Monsieur Le Président présente au Comité Syndical le Budget Primitif 2026,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Adopte le Budget Primitif 2026 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	2 724 589,90	2 724 589,90
Investissement – Nouvelles Propositions	7 963 950,48	3 653 345,99
Investissement – Les restes à réaliser	9 771 247,00	3 246 238,00
Excédent d'investissement reporté		10 835 613,49
Total de la Section d'Investissement	17 735 197,48	17 735 197,48
TOTAL GÉNÉRAL	20 459 787,38	20 459 787,38

Le Président, le Receveur, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait rendu exécutoire,

Le Président
Guy PÉLISSIER



Le secrétaire de séance
Dominique ARTEL

A blue ink signature of Dominique ARTEL.

La présente délibération peut être déférée à la censure du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.